

7 JL

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 9 rue Charles Vanel
35770 VERN-SUR-SEICHE

RCS RENNES 952 237 576

* * * * *

PROCES-VERBAL CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉES

Les soussignées,

La société APAJA

RCS Rennes 835.050.519

Représentée par **Monsieur Nicolas STURM** et **Madame Anne-Sophie STURM**

500 parts

Propriétaire de cinq cents parts sociales, ci

La société ESKA

RCS Rennes 899.637.706

Représentée par **Madame Anne-Sophie STURM** et **Monsieur Nicolas STURM**

500 parts

Propriétaire de cinq cents parts sociales, ci

Soit les seules associées de la société 7 JL, détenant ensemble 1.000 parts sociales, soit la totalité des parts émises par ladite Société,

En présence de Madame Anne-Sophie STURM et Monsieur Nicolas STURM, cogérants de la Société,

Statuant conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article 21.7 des statuts, étant déclaré à ce titre que l'ordre du jour de la présente réunion et le projet des décisions ci-après ont été communiqués aux associées préalablement à la présente réunion et qu'il a été fait droit à l'ensemble des demandes de chaque associée dans le cadre de son droit à l'information, chaque associée reconnaissant avoir disposé des pièces et informations nécessaires lui permettant de se prononcer en connaissance de cause sur les projets de décisions soumis,

Connaissance prise de l'ordre du jour suivant :

- **Transfert du siège social de la société ;**
- **Modification corrélative des statuts ;**
- **Pouvoirs à donner en vue des formalités.**

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associées décident à l'unanimité de transférer le siège social de la société, précédemment fixé au 9 rue Charles Vanel – 35770 VERN-SUR-SEICHE au 7 rue Jean Lemaistre – ZI de Lorient - 35000 RENNES, et ce, à compter de **ce jour inclusivement**.

Paraphe
NS

Paraphe
AS

DEUXIEME DECISION

Les associées, comme conséquence de l'adoption de la décision précédente, décident à l'unanimité de modifier comme suit l'article 5 des statuts, à compter de ce jour inclusivement :

« ARTICLE 5 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est sis : 7 rue Jean Lemaistre – ZI de Lorient - 35000 RENNES.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision de la gérance, sous réserve d'une ratification par la plus prochaine assemblée des associés, et en tout autre lieu, par décision collective extraordinaire des associés.»

TROISIEME DECISION

Les associées donnent à l'unanimité tous pouvoirs à la gérance, agissant ensemble ou séparément, et au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * * * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associées et répertorié sur le registre des décisions des associées.

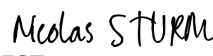
Les soussignées conviennent expressément et requièrent du rédacteur des présentes que le présent acte soit signé **par voie de signature électronique via l'application logicielle « DocuSign »** en application des articles 1366 et suivants du Code civil.

Les soussignées se dispensent réciproquement et dispensent le rédacteur des présentes d'établir un exemplaire original du présent acte par signataire. En conséquence de quoi, il est reconnu et pleinement accepté par chaque soussignée que :

- L'existence, l'origine, la réception, la consistance et l'intégrité du présent acte seront pleinement et suffisamment établies à l'égard de chaque signataire par la transmission électronique de celui-ci à l'ensemble des signataires.
- Le présent acte aura date certaine et entrera en vigueur à la date de signature par le dernier en date des signataires.
-

Les associées

Signatures

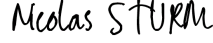
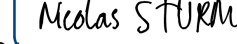
La société APAJA Pour la société, Mme Anne-Sophie STURM	Signé par :  9B1302AA3C444C6... Date de signature : 26-08-2024 18:54:37 CEST
La Société APAJA Pour la société, M. Nicolas STURM	Signé par :  10C3E785C5F34DD... Date de signature : 23-08-2024 09:29:24 CEST

Paraphe

MS

Paraphe

NS

La société ESKA Pour la société, Mme Anne-Sophie STURM	
<i>Date de signature :</i>	Signé par :  9B1302AA3C444C6... 26-08-2024 18:54:37 CEST
La Société ESKA Pour la société, M. Nicolas STURM	
<i>Date de signature :</i>	Signé par :  E0C3E785C5F34DD... 23-08-2024 09:29:24 CEST
La gérance	
Signatures	
Mme Anne-Sophie STURM	
<i>Date de signature :</i>	Signé par :  9B1302AA3C444C6... 26-08-2024 18:54:37 CEST
M. Nicolas STURM	
<i>Date de signature :</i>	Signé par :  E0C3E785C5F34DD... 23-08-2024 09:29:24 CEST

Paraphe


Paraphe
